



La Société de Tir de la Plaine de l'Ain



Pour le premier challenge Yvette Mortel

Serait heureuse d'accueillir les **04 et 05 septembre 2021** les tireurs aux armes anciennes licenciés à la Fédération Française de Tir.



Trophée Yvette Mortel

Disciplines : 25, 50, 100 mètres, plateaux

Règlement : Arquebusiers de France



Repas sur réservation : samedi midi ; dimanche midi

Camping possible sur place ; arrivée permise dès le vendredi soir



Règlement des séries et des repas :

Au plus tard le 08 août 2021



Pour tout renseignement complémentaire :

ste-tir-plaine-ain@orange.fr

Téléchargement des fiches d'inscription :

<http://www.club-de-tir-stpa.fr>

Adresse du stand :

336, chemin de l'Ecopôle 01800 Pérouges





Société de Tir de la Plaine de l'Ain

Premier challenge Yvette Mortel



Fiche individuelle d'engagement

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

N° licence FFTir : Club Fréquenté :

		MLAIC	ADF	Samedi	Horaires des tirs cibles du samedi selon votre choix	Dimanche	Horaires des tirs cibles du dimanche selon votre choix
25 mètres	05	Comminazzo	Suffren				
	06	Kuchenreuter	Boutet				
	07	Colt	Devisme				
	12	Mariette	Le Mat		S1 : 09h00		D1 : 09h00
	13		Chamelot		S2 : 10h00		D2 : 10h00
	34		Surcouf		S3 : 11h00		D3 : 11h00
	50	Tanzutsu			S4 : 14h00		D4 : 14h00
50 mètres	01	Miquelet	Charleville		S5 : 15h00		D5 : 15h00
	14	Tanegashima	Arquebuse		S6 : 16h00		D6 : 16h00
	15	Vetterli	Vincennes		S7 : 17h00		
	38	Lamarmora	Camerone		S8 : 18h00		
	40	Pennsylvania	Kentucky				
	51		Carabine Gras				
100 mètres	02	Maximilien	Gassendi				
	03	Minié	Pontcharra				
	04	Whitworth	Delvigne				
	08	Walkyrie	Dames		TS1 : 09h00		TD1 : 09h00
	30		Capitaine Gras		TS2 : 10h30		TD2 : 10h30
	32		Chassepot		TS3 : 14h00		TD3 : 14h30
	33		Magenta		TS4 : 15h30		
Trap	21	Manton	Lepage		TS5 : 17h00		
	22	Lorenzoni	Lefaucheux				

Tarifs des tirs

Premier tir :7 €

Suivants : 4€ x = €

Trap : 7€ x = €

Repas du midi

Nombre repas samedi : x 18€ = €

Nombre repas dimanche : x 18€ = €

TOTAL TIRS ET REPAS : €

Fiche à retourner avant le 8 Aout 2021 à : STPA 3 Lotissement Claires Fontaines 01150 Saint Vulbas



La Société de Tir de la Plaine de l'Ain



Premier challenge Yvette Mortel

Stand de tir : 336, chemin de l'Ecopôle 01800 PEROUGES

Position GPS : N 45°51'12.33'' - E 05°10'49.01''

Horaires de tir

Séries « cibles » : de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h00 (dimanche 16h00)

Séries « plateaux » : 9h00 ; 10h30 ; 14h00 ; 15h30 ; 17h00 (dimanche après-midi une seule série à 14h30)

Les horaires peuvent varier selon les possibilités du stand et de l'organisation

Règlement applicable

Sécurité et règles : Arquebusiers de France

Classement unique ; avantage à l'origine en cas d'égalité

Cinq tireurs maxi par série de trap

Spécificités

Sébastopol intégré à Camerone

Bugeaud intégré à Pontcharra

Berdan intégré à Capitaine Gras

Trophée Yvette Mortel

Vainqueur : le meilleur total individuel sur les disciplines Le Mat, Vincennes, Delvigne

Le trophée est remis en jeu chaque année

Remise des prix

Dimanche 05 septembre à 17h00

Une seule récompense pour les disciplines comptant moins de trois tireurs

Horaires des repas

Samedi et dimanche : à partir de 12h00

Organisation de l'intendance

Afin de faciliter au mieux la gestion de ce premier challenge, le club vous remercie de veiller impérativement à réserver vos repas et vos engagements en adressant votre chèque à l'adresse suivante :

S.T.P.A 3, lotissement Claires Fontaines 01150 SAINT VULBAS

Ordre du chèque : S.T.P.A.

Délai de rigueur : 06 août 2021

Contacts téléphoniques si nécessaire

06 12 95 75 64 (Bernard Capitaine des Arquebusiers de l'Ain)

06 63 75 29 12 (Martial Arquebusier de l'Ain)

06 72 90 38 51 (Michel Président de la S.T.P.A.)

Site : <http://www.club-de-tir-stpa.fr>

courriel : ste-tir-plaine-ain@orange.fr